CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E108507** **VALABLE JUSQU'AU** **20/06/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2002

Raison sociale : DELAVAL SYLVAIN

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 28/03/2026

Capital : 0

1 LIEU DIT LA HAUTE BORNE
89150 VILLENEUVE-LA-DONDAGRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM SENS

Siret : 443 393 087 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0026666

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 76091328

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 76091328

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 03 86 88 88 11 **Fax :**

Portable : 06 83 50 07 85

Responsabilité légale :
DELAVAL SYLVAIN CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : delaval.arlette@wanadoo.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 237 913 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	30/04/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 09:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E108507** **VALABLE JUSQU'AU** **20/06/2027**

ÉDITÉ LE **20/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2002
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 28/03/2026
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **443 393 087 00012**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 0026666

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 76091328

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 76091328

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **DELAVAL SYLVAIN**

1 LIEU DIT LA HAUTE BORNE
89150 VILLENEUVE-LA-DONDAGRE

Téléphone : 03 86 88 88 11 **Fax :**
Portable : 06 83 50 07 85

Site Internet :
E-mail : delaval.arlette@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
DELAVAL SYLVAIN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/04/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur,Chauffagiste,Couvreur,Électricien,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	21/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	07/07/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/07/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	21/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 09:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.